



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 15
Procurations : 03

Séance du 27 Octobre 2017

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Marianne PETER, Yves OHLMANN, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Patrick LUTZ, Rolph RIEDINGER, Corinne ROEHLLY

Membres absents excusés :

M. Jean-Luc JOACHIM	a donné procuration de vote	à Mme Béatrice TREIL
M. Dominique MOCHÉL	«	à Mme Michèle HEUSSNER-WESTPHAL
Mme Martine SCHWACH	«	à M. Yves OHLMANN
Mme Pascale MEYER.		

ORDRE DU JOUR

2. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2017
3. Communications diverses
4. Droits de préemption urbain
5. Création de l'Association Foncière Urbaine Autorisée AFUA « *Die Binn* »
6. Autorisation permanente de poursuite au comptable public
7. Indemnités de conseil pour Mme le Trésorier Principal
8. Antenne Orange : approbation d'une constitution de servitude avec Strasbourg Electricité Réseaux
9. CCBZ : rapport d'activités 2016
10. *Gymnase Lucie Berger de Strasbourg :*
demande de subvention pour classe transplantée à Asnelles en Normandie

Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose Mme Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, adjointe au maire, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, le Conseil Municipal valide la proposition ***à l'unanimité.***

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2017

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2017. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté avec **16 voix pour**
et 2 abstentions.

3. Communications diverses

a. Pierre GROSS

02/10/2017 : réunion CCBZ – SDEA – grand cycle de l'eau
06/10/2017 : commission scolaire petite enfance
12/10/2017 : rencontre entreprises CCBZ
23/10/2017 : conseil CCBZ
25/10/2017 : rencontre BET EMCH prochaine étape le 7 novembre rencontre avec la commission
aménagement fin novembre – réunion avec les riverains

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE 29/09/2017 AU 27/10/2017

Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	
RIEN A SIGNALER			

AGENDA :

03/11/2017 : réunion du CCAS
07/11/2017 : commission aménagement et fleurissement (aménagement de la rue du général de
gaulle, de l'école à la sortie de Brumath)
10/11/2017 : soirée sosie
11/11/2017 : cérémonie du 11 novembre
21/11/2017 }
au } : salon des maires à Paris
23/11/2017 }
14/11/2017 : aménagement foncier à 14h
24/11/2017 : remise prix /maisons fleuries
25/11/2017 : banque alimentaire
15/12/2017 : conseil municipal

b. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

30/09/2017 : réunion de la 2è commission du Conseil Intercommunal des Jeunes à Weyersheim
04/10/2017 : réunion de préparation de la commission scolaire
05/10/2017 : réunion de municipalité
07/10/2017 : permanence mairie
14/10/2017 : réunion de la 2è commission du Conseil Intercommunal des Jeunes à Geudertheim
18/10/2017 : réunion d'échange sur la politique Jeunesse avec une délégation de la Haute Bruche
26/10/2017 : réunion de municipalité
En préparation : GIM39 en vue de son impression/distribution semaine 51

c. Marianne PETER

30/09/2017 : journée porte ouverte au centre de revalorisation énergétique des ordures ménagères du
SMITOM à Schweighouse sur Moder
06/10/2017 : rdv en mairie avec membres de l'ARS au sujet du cas REB Lucien
10/10/2017 : réunion du Conseil de Fabrique

11/10/2017 : rdv avec M. Daniel SUR, vice-président de la fédération du Bas-Rhin Générations Mouvement- les aînés ruraux
 23/10/2017 : réunion CCBZ
 24/10/2017 : réunion à la mairie de Brumath avec l'ensemble des représentants de l'ex CCRB et de la CCBZ au sujet de la création d'une épicerie solidaire dans la commune de Brumath chapotée par CARITAS (secours catholique)

d. Béatrice TREIL

30/09/2017 : permanence mairie
 04/10/2017 : débroussaillage dans la parcelle 4 où il y a les arbres des naissances
 05/10/2017 : réunion municipalité
 09/10/2017 : réunion ONF à Fröschwiller avec Jean-Luc
 11/10/2017 : visite d'un descendant de la famille des « Schauenbourg » qui voulait voir la crypte de l'église catholique où sont enterrés ses ancêtres
 19/10/2017 : plantations automnales au cimetière avec les agents communaux
 21/10/2017 : permanence mairie
 23 /10/2017 : conseil communautaire
 25 /10/2017 : rendez-vous avec le bureau d'études Emch+Berger pour l'aménagement de la rue du Général de Gaulle entre l'école et la sortie Brumath
 26/10/2017 : réunion municipalité
 27/10/2017 : conseil municipal

e. Yves OHLMANN

03/10/2017 : démontage du chapiteau
 04/10/2017 : réunion des intervenants du Messti 2017
 04/10/2017 : réunion du bureau du comité de fêtes
 05/10/2017 : réunion municipalité
 06/10/2017 : rdv relatif à la location de la salle polyvalente
 14/10/2017 : montage de la scène (soirée privée)
 16/10/2017 : réunion de chantier Strasbourg Electricité Réseaux (pour l'antenne Orange)
 20/10/2017 : montage de la piste de danse (soirée FCG)
 26/10/2017 : réunion municipalité

f. Jean-Luc JOACHIM

05/10/2017 : réunion municipalité
 09/10/2017 : réunion forêt communale à Froeschwiller
 14/10/2017 : permanence mairie
 20/10/2017 : messe des chasseurs pour la Saint Hubert
 26/10/2017 : réunion municipalité
 Plusieurs dates de rdv avec des sociétés pour la préparation des travaux 2018

4. Droits de préemption urbain

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	Mme Marie WETZEL, EHPAD Grafenbourg Brumath M. et Mme Bernard LEININGER Mme Chstiane MAECHLING	24, Rue de l'Arche	07-04	5,62 ares	Mme Mélanie FROSSARD 37, Rue du Gazon 67200 STRASBOURG
02	Electricité de Strasbourg 26, Bld du Président Wilson 67000 STRASBOURG	<u>5 postes de transformation</u> Rue des Pommiers Rue de la Zorn Rue des Violettes Rue de Kurtzenhouse Près de la Zorn	41-479/183 43-428/227 43-618/224 43-698/5 44-258/81	0,53 are 0,55 are 0,65 are 0,15 are 0,30 are	Strasbourg Electricité Réseaux 26, Bld du Président Wilson 67000 STRASBOURG
03	M. et Mme Alain RIVES 95, Rue du Général de Gaulle 67170 Geudertheim	95, Rue du Général de Gaulle	06-(1)/44 en cours de division	6,86 ares	Mme Nadia DIEBOLD 104, Rue de la République 67720 HOERDT
04	M. et Mme Albert FESSMANN 9, Rue Gutemberg 57300 HAGONDANGE	20, Rue du Moulin	05-41/8	10,01 ares	M. Nizar TORKI 12, Rue des Pommiers 67300 SCHILTIGHEIM
05	M. Frédéric ARBOGAST 7, Rue du Moulin 67170 Brumath	31a, Rue Hornwerck	03-246/084 03-249/084	5,00 ares	M. et Mme Sébastien PACHLA 7, Rue Leopolda Staffa DZIERZONIOW

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide :**

*** de ne pas faire valoir son droit de préemption** pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Création de l'Association Foncière Urbaine Autorisée (AFUA) « Die Binn »

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le résultat des consultations menées auprès des propriétaires en vue de la création d'une A.F.U.A. (Association Foncière Urbaine Autorisée) – dénommée AFUA «Die Binn».

Il rend compte des interventions menées auprès des propriétaires par le cabinet de géomètres SCHALLER - ROHT- SIMLER de Sélestat avec la commission urbanisme.

Considérant que les propriétaires sont majoritairement favorables à la création de l' A.F.U.A
« Die Binn »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

*** donne** son accord de principe pour un tel aménagement à condition que tous les propriétaires soient intéressés dans le projet,

*** approuve** le regroupement en Association Foncière Urbaine Autorisée des propriétaires du secteur retenu,

*** approuve** l'établissement au sein de cette A.F.U.A d'un projet de remembrement des parcelles,

*** approuve** l'étude et la réalisation, par l'intermédiaire de l'A.F.U.A, des travaux nécessaires à la viabilisation des parcelles constructibles,

*** approuve** l'acquisition de toutes les parcelles qui pourront être délaissées, conformément à l'article L322-5 du Code de l'Urbanisme,

*** s'engage** à prendre en compte sous forme d'avance les frais d'enquête et de commissaire enquêteur

*** s'engage** à réviser le PLU pour supprimer le secteur UB5 et l'emplacement réservé, dès lors que l'A.F.U.A sera constituée,

*** désigne** Monsieur le Maire pour représenter la commune dans cette A.F.U.A.

**ADOpte AVEC 17 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION**

6. Autorisation permanente de poursuite au comptable public

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Code Général des Collectivités Territoriales pose comme principe que chaque poursuite de débiteur d'une collectivité locale n'ayant pas acquitté sa dette envers celle-ci doit avoir l'accord préalable de l'ordonnateur de la collectivité, en l'occurrence le Maire.

Cependant, pour des raisons de commodité et d'amélioration du recouvrement des recettes communales, il est possible de donner une autorisation permanente au comptable public pour effectuer ces démarches sans demander systématiquement l'autorisation de l'ordonnateur (article 1617-5 du C.G.C.T.).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e** :

- * **d'accorder** à Mme le Trésorier Principal une autorisation permanente de poursuite par voie de commandement,
- * **d'accorder** à Mme le Trésorier Principal une autorisation permanente de poursuite par Opposition à tiers Détenteur,
- * **de fixer** ces autorisations à la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal.

ADOpte A L'UNANIMITE

7. Indemnités de conseil pour Mme le Trésorier Principal

Le Conseil Municipal,

- Vu** l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu** le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents de services extérieurs de l'Etat ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateur du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux ;

DECIDE :

- * **de demander** le concours de Mme le Trésorier Principal de Brumath pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- * **d'accorder** l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
- * **d'accorder** l'indemnité de conseil qui sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame Danièle REITZ, Trésorier principal depuis le 1^{er} juillet 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

8. Antenne Orange : approbation d'une constitution de servitude avec Strasbourg Electricité Réseaux

Le chantier de la mise en place de l'antenne ORANGE a démarré la 2^e quinzaine du mois d'août 2017. Le pylône a été érigé le 21 septembre 2017, des travaux d'infrastructure sur l'antenne et la zone technique sont en cours. Le raccordement électrique de l'installation est prévu pour la 1^{ère} quinzaine de novembre pour mise en service avant la fin de l'année.

Pour se faire, Strasbourg Electricité Réseaux va implanter une ligne électrique sur la parcelle communale cadastrée section 44 N°94. Il y a lieu de régulariser la situation par une constitution de servitude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **décide**, conformément au compromis de constitution de servitudes du 18 septembre 2017, l'établissement de la constitution d'une servitude pour l'implantation par Strasbourg Electricité Réseaux d'une ligne électrique sur la parcelle communale cadastrée section 44 N°94 - ban de la commune de Geudertheim

* **autorise** également la Société Orange et son sous-traitant à procéder à la pose en souterrain dans la même parcelle des réseaux téléphoniques et de fibre optique

* **autorise M. le Maire** à signer les actes authentiques de constitution de servitude relative à cette parcelle et tous documents y afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

9. CCBZ : rapport d'activités 2016

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes de la Basse Zorn et invite les Conseillers à le consulter sur le site internet de la Communauté de Communes de la Basse Zorn.

Il les informe que ce même rapport peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture au public.

Le Conseil Municipal,

* **prend acte** du rapport 2016 de la Communauté de Communes de la Basse Zorn.

ADOpte A L'UNANIMITE

10. Gymnase Lucie Berger de Strasbourg : demande de subvention pour classe transplantée à Asnelles en Normandie

Le Conseil Municipal,

VU la lettre du Gymnase Lucie Berger de Strasbourg en date du 20 octobre 2017 sollicitant une subvention de participation à une classe transplantée à Asnelles en Normandie ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 octobre 2014 précisant n'accorder de subvention qu'aux établissements de secteur à savoir l'école de Geudertheim et le Collège Baldung Grien de Hoerd ;

après en avoir délibéré,

* **décide** de ne pas donner suite à la demande de participation pour une classe transplantée à Asnelles en Normandie transmise par le Gymnase Lucie Berger de Strasbourg.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 27 octobre 2017
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 15
Procurations : 03

Séance du 27 Octobre 2017

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Marianne PETER, Yves OHLMANN, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Patrick LUTZ, Rolf RIEDINGER, Corinne ROEHLLY

Membres absents excusés :

M. Jean-Luc JOACHIM	a donné procuration de vote	à Mme Béatrice TREIL
M. Dominique MOCHÉL	«	à Mme Michèle HEUSSNER-WESTPHAL
Mme Martine SCHWACH	«	à M. Yves OHLMANN
Mme Pascale MEYER.		

Divers

- * Les poteaux d'incendie viennent d'être contrôlés par le SDEA.
- * Le cheminement « piétons » dans l'enceinte de l'aire de jeux « Les Oisillons » a été mis en enrobés.
- * Les travaux de voirie de la 2^e tranche du lotissement « *Heiligenhaeusel* » touchent à leurs fins.
- * La Commune de Geudertheim a une nouvelle fois été reconnue en état de catastrophe naturelle à la date du 30 mai 2017.

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 27 octobre 2017
Le Maire

